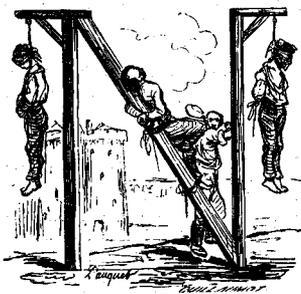




LE BOURREAU.



Et vous récriez pas trop, lecteur, devant ce *Français* là : c'est un type non moins original, et plus rare, Dieu merci ! que l'*Épicier* ou l'*Étudiant*, un type excentrique s'il en fut, et digne, sous ce rapport, de toute votre attention.

Ne vous épouvantez pas trop en commençant, aimable lectrice, les *Français* ne sont pas tous charmants ou ridicules ; quelques terribles portraits surgiront dans la galerie. Mais, je vous le répète, ne fermez pas les yeux, ne roidissez point vos nerfs, il y aura, cette fois, moins d'horreur peut-être que vous ne l'espérez.

Ah ! s'il s'agissait du bourreau antique, de l'Hercule au petit front, au gros cou, aux larges épaules, aux membres nus et velus, armé de la corde, du glaive, de la massue, que sais-je ? étranglant, écrasant, égorgeant, et même déshonorant les victimes, quand le juge s'appelle Tibère, je pourrais vous donner autant d'émotions, autant de névroses que vous en pourriez supporter.

Si c'était seulement le bourreau du moyen-âge, à l'habit rouge, à l'âme plus rouge encore, le tourmenteur qui n'opère pas seulement pour retrancher un coupable de la société, mais qui a l'esprit de vengeance et de colère, qui se passionne et s'exalte et frappe comme le poète écrit, d'inspiration ; qui punit enfin, qui pend, rompt, brûle, écartèle, écorche vif, qui torture et tue après ; à la bonne heure ! je pourrais vous faire peur tout autant qu'il vous plairait.

Mais voyez-vous là-bas, sortant de cette maison propre et élégante, qu'aucun écriteau, qu'aucun indice particulier ne désigne, qui est située dans une rue habitable et habitée ; voyez-vous, dis-je, cet homme, ni grand, ni fort, d'une taille hon-



LE BOURREAU.

nête ; ni roux, ni noir, mais blond, ou brun, ou châtain, ordinaire enfin ; décentement couvert d'une redingote à la *propriétaire*, portant le chapeau de tout le monde, portant même des lunettes, fait, habillé et marchant comme le premier bourgeois venu!... Quel est-il? — Un avoué?... — Non. — Un vaudevilliste?... — Non. — Un banquier?... un marchand?... — Non. — Il va à la Conciergerie, c'est donc un huissier? un greffier?... — Non, non. — Serait-ce donc le bourreau? — Chut! si cet homme vous avait entendu, il vous aurait traduit en police correctionnelle pour injure. Cet homme s'appelle l'EXÉCUTEUR DES HAUTES ŒUVRES.

Oui, voilà le nom moderne de celui que M. de Maistre dit être le *pivot* de la société, que Louis XI disait autrefois son *compère*, que Tibère, plus autrefois encore, disait son *ami*. Le bourreau de l'antiquité, le tourmenteur du moyen-âge, s'appellent à présent l'exécuteur des hautes œuvres. La civilisation a changé le nom comme elle a changé la chose. L'exécuteur est aujourd'hui ce que nous venons de le montrer, un citoyen ressemblant aux autres, ayant la mine électorale de la tête aux pieds. Ce n'est plus l'être exceptionnel, isolé, séparé de tous par son costume, son titre et son état; c'est un fonctionnaire public, qui tient à la société, qui a place dans la hiérarchie judiciaire, qui boit, mange, digère, dort et porte un habit noir comme le procureur du roi. Bien plus, il se nomme *Monsieur* comme les princes. On dit *Monsieur de Paris*, *Monsieur de Rouen*. Il n'y a que l'archevêque qui se désigne d'une plus haute façon : on le nomme *Monseigneur*!

Quelle est l'étymologie du mot *bourreau*? Les grammairiens et les jurisconsultes l'ont recherchée, les uns pour satisfaire leur curiosité de philologues, les autres pour savoir si le mot était une injure passible de condamnation.

Mais jurisconsultes et grammairiens sont d'accord entre eux comme des musiciens ambulants. Si on les croyait tous, ce mot aurait autant d'origines qu'il y a de langues dans le monde, et même qu'il y a de mots dans les langues. Selon les uns, il vient de l'HÉBREU *cabar*. Voici comment de *cabar* on obtient *bourreau*. En retranchant la première syllabe, il reste *bar*, qui en CHALDÉEN signifie *licentia*. De *bar* serait sorti l'ITALIEN *birro*, qui veut dire *licitor*; et de *birro* sortirait *bourreau*, qui veut dire aussi *licteur*. Selon les autres, le mot viendrait du LATIN *burellus* (boucher), ou du GREC *boros* (dévoreur), d'autant plus que le *carnifex* des Romains et le *carnicero* des Espagnols expriment en quelque sorte que le bourreau se nourrit de ses victimes. D'autres, plus patriotes, trouvent son étymologie dans notre langue, et le dérivent du FRANÇAIS *bouchereau* (petit boucher), ou de *boyereau*, diminutif de *boye*, qui est le nom ROMAN du bourreau. Il y en a qui le font sortir de *bourrée*, *bourrade*; et Moustrelet écrit *bourrel*, ce qui paraît être l'ancienne orthographe du mot. Enfin les étymologistes historiques le tirent du nom de *Richard Borel*, personnage du moyen-âge qui possédait le fief de Bellencombe, à la charge de pendre les voleurs du canton. Les gens du pays s'habituaient à dire le borel et les boreaux, pour indiquer les exécuteurs.

Certes, les sources du Nil ne sont ni plus nombreuses ni plus obscures que les racines de ce mot, que naguères un journal tout spécial, *le Droit*, a scrupuleusement exhumées. Choisissez maintenant si vous l'osez. Mais qu'importe que nous ne

sachions à quoi nous en tenir au juste sur ce mot, puisqu'il nous est défendu de l'employer, puisque nous pouvons, que dis-je? nous devons appeler *le bourreau*, exécuteur des hautes œuvres.

Jadis quand les rois étaient légitimes, le bourreau, dit-on, était légitime aussi. Le droit de succession était le même pour tous. On criait aussi. *Le bourreau est mort!*... *vive le bourreau!* et Samson II remplaçait Samson 1^{er} comme Louis XVI remplaçait Louis XV. Maintenant la royauté de la Grève n'est pas plus absolue que la monarchie d'Abdul 1^{er}. Elle a une charte, ou son cahier des charges; elle n'existe pas par son propre droit, par la grâce de Dieu, mais par adjudication après soumission cachetée; elle est constitutionnelle. On lui impose comme condition, et elle promet dans le programme, d'être honnête, d'avoir de bonnes mœurs, de ne fumer, ni de boire dans l'exercice de ses fonctions, de repasser le couperet, de tenir la ficelle en bon état, de remplir le panier de son, de soigner les charpentes, de graisser les poulies, d'exécuter d'un seul coup. Elle est responsable. En retour de tant de devoirs, voici ses avantages : elle a la dépouille des suppliciés, elle a une liste civile fixée pour toute la durée de son règne, de plus elle a tant *par tête*, comme un restaurateur... Elle a pour l'aider des ministres qui s'appellent valets, comme son aînée a des valets qui s'appellent ministres. Elle a enfin mille autres prérogatives ou retours de bâton, qui font qu'elle est ambitieuse, recherchée, avec une concurrence vraiment déshonorante pour l'humanité¹, qui font que son titulaire a des envieux, Dieu leur pardonne! et qui plus est des amis. La peste en aurait, dit La Fontaine, si elle avait un budget.

L'exécuteur travaille avec ses ministres, le matin, au point du jour, tant les hautes œuvres ressemblent aux basses œuvres, à ces travaux ignobles qui ne peuvent se faire que la nuit. Il vient, je le répète, le matin, à la sourdine chercher la proie que le juge a choisie, pour rassasier la justice, cette dernière idole aux sacrifices humains. Ah! quand j'ai dit en commençant qu'il y avait moins d'horreur qu'on ne pensait dans ce sujet horrible, je mentais, je vous trompais pour vous faire lire et frémir, pour vous faire connaître et maudire ce qui est la honte et le malheur de notre société. Il existe un bourreau au dix-neuvième siècle!... Le bourreau n'est pas un mot historique, une glose d'archéologie, un objet d'antiquaire. C'est un nom et un être d'aujourd'hui, vivant en chair et en os, l'an 1840, en France, après deux révolutions, après tant de sang versé, pour en verser encore; c'est un homme qui est là pour tuer, sauf le mot; dont le métier est, je le répète, de tuer absolument comme le bandit de profession, un meurtrier *per fas*, qui assassine entre un juge et un prêtre, pour un salaire; qui a beau mettre des procédés et des formes avec ses victimes, et qui a beau s'appeler exécuteur, fonctionnaire, magistrat, *monsieur*, qui n'en est pas moins bourreau. En vérité, j'aime encore mieux Carnix ou Tristan; oui, j'aime mieux, quoi que j'en aie dit d'abord, les *compères* de l'empereur ro-

¹ Dernièrement dans un des chefs-lieux des environs de Paris, le bourreau ayant été destitué pour méfaits, sa place fut soumissionnée par cent quatorze signatures.

main ou du roi de France, que le *compère* de notre justice moderne. Il y avait dans les anciens exécuteurs une franchise de cruauté et de force, qui inspirait toujours la terreur aux assistants et parfois du courage aux victimes. Le supplice avait tout l'air d'un combat, quand le bourreau paraissait armé jusqu'aux dents. C'était alors un ennemi à braver, sous lequel une âme d'un certain ressort avait à rebondir. Il pouvait s'élever une lutte quelconque entre l'acharnement du bourreau et la patience du condamné. La passion s'en mêlait des deux parts, et la mort n'était pas toujours sans exaltation et sans gloire. Mais à cette heure, il n'y a ni animation chez l'un, ni émulation chez l'autre. Le bourreau n'est que le rouage moteur, la cheville ouvrière de la guillotine; ce n'est qu'une machine à faire des morts, inerte, régulière et monotone contre laquelle il n'y a point de révolte, point de réaction possible. Cet homme, qui est comme la porte de l'enfer du Dante, la fin de l'espérance, qui devrait être de bronze, sombre et dur, plein de défis et d'aspérités, n'a ni force, ni armes, ni costume à exciter la résistance du condamné, pas même cette couleur rouge qui agace la victime du toréador. Sa vue ne peut qu'énervier, écœurer, aplatir le patient. Il est froid et poli, il ne jure ni ne menace, il vous prie d'ôter votre chemise pour l'opération de la toilette; il vous demande pardon de vous attacher les mains; vous l'excuserez s'il vous fait mal; il vous coupe les cheveux avec des gants, et vous coupe le cou sans vous tutoyer.

Abominable ménagement, douceur de chat, velours de tigre, avec la griffe dessous.

Puis il se lave les mains comme Pilate, et change de cravate si elle est tachée; car cet homme a un cou!...

Cet homme a femme et enfants, une famille qu'il nourrit de ce pain sanglant, et qui n'a point d'indigestion et qui engraisse comme si elle vivait de la blanche manne tombée du ciel avant l'aurore.

Cet homme aura un gendre à qui il comptera une dot de têtes coupées, comme les pachas vainqueurs envoyaient des sacs d'oreilles à leurs sultans.

Cet homme a des amis à qui il a offert des billets le matin pour entrer dans l'enceinte des spectateurs privilégiés, à qui il offrira le soir un diner avec le prix de la journée.

Car cet homme dînera le jour de l'exécution, ira au spectacle le soir et dormira la nuit.

Cet homme, vienne l'heure de sa retraite, donnera des leçons à son successeur au moyen d'une guillotine de chambre, avec laquelle l'apprenti s'essaiera et se fera la main sur la volaille en attendant mieux. On ne saigne pas autrement les poulets chez le bourreau; car il se dit humain, et se trouverait mal de voir sa servante tuer un canard.... Exécuter, selon lui; n'est pas tuer.

Enfin, cet homme mourra tranquillement, *sans peur et sans reproches*, en guerrier du seizième siècle ou en philosophe du dix-huitième, n'ayant pas plus de crainte du diable que Bayard, pas plus de croyance en Dieu que d'Holbach. Il aura une tombe avec cette épitaphe: « Il fut bon père, bon époux, bon citoyen. Tous ceux qui l'ont connu le regrettent; et son fils continue son commerce. » Car il faut vous dire que

l'exécuteur a plus d'une corde à son arc. Quand il ne travaille pas en ville, il vend à domicile des consultations, et des remèdes que le peuple appelle, dans son idiome expressif, *de la graisse de chrétien*. Quand il ne coupe pas les cous, il remet les membres démis ou brisés. Le bourreau est quelque peu médecin, comme les médecins sont quelque peu bourreaux. S'il guérit parfois comme eux, ils tuent souvent comme lui. Le mélange des deux métiers s'explique.

Le valet du bourreau est au maître ce que le chien de chasse est au chasseur. Il guette et arrête, il ne tue ni ne mange. Il doit préparer, mais non accomplir. C'est lui qui dresse la machine, qui prête le bras au patient pour le faire monter à l'échelle, qui le couche sur la planche, qui lui noue les courroies sur le dos, et lui serre le cou dans la lunette; mais là finit sa tâche, elle s'arrête à la ficelle. L'exécuteur seul a le droit de la décrocher. Ainsi toute la grosse besogne du supplice est pour le valet, c'est *l'homme de peine* de la guillotine. Aussi, est-il ordinairement plus athlétique, plus matériel, plus machinal, pour ainsi dire, que le maître. Le valet du bourreau est avant tout insolent, si l'on en croit le proverbe. Par son allure et ses mœurs, il croit pouvoir impunément se donner au Wauxhall, aux barrières, partout enfin où il a affaire au beau sexe, pour un garçon boucher. C'est plus décent: l'étal couvre l'échafaud. Enfin quand il est forcé de se faire connaître, le valet a aussi son nom honnête et légal. Alors le valet s'appelle *aide*, comme le bourreau s'appelle *exécuteur*.

Le premier bourreau que j'aie vu de ma vie, c'est le bourreau de Bourges. J'étais encore enfant lorsqu'en 1816 il vint à Vierzou, mon pays natal, marquer de pauvres mariniers dont le crime, en ce temps de disette, était d'avoir eu faim jusqu'à arrêter un marchand de blé qui emportait ailleurs les grains du Berri. Le fait de la condamnation de ces malheureux est assez étrange pour que je le consigne ici en passant. La grande route de Paris à Toulouse traverse la ville de Vierzou, et s'y appelle la rue Neuve. C'est dans la rue Neuve, en plein jour, que les mariniers affamés arrêtaient le marchand de blé. Or cette rue étant précisément la route, on fit de ces pauvres diables des voleurs de grand chemin, et, par un de ces affreux calembours que se permet quelquefois l'esprit du Code pénal, ils furent jugés et condamnés comme des routiers de profession, et des malfaiteurs attitrés. Pour en revenir à l'homme chargé d'exécuter la sentence, je me souviendrai toute ma vie de l'impression que je reçus en l'apercevant. Je m'imaginai voir le Croque-Mitaine des contes de fées que j'avais lus la veille. Dès qu'il sortit de la prison avec les patients, je cherchai si ses mains n'avaient pas des griffes, si ses dents étaient ordinaires, si ses bottes n'étaient pas de sept lieues. Il fumait une pipe recourbée comme un S majuscule. Il était gros et court, et par sa figure disgracieuse et par la force de ses membres il rappelait assez ses prédécesseurs du moyen-âge, qui inspiraient à la fois la terreur et le dégoût. Combien peu au contraire il ressemblait à ceux de ses confrères que j'ai vus depuis. Il est vrai que c'était un bourreau de province. Au supplice, il donna de sa personne, il *mit la main à la pâte*, pour parler moins noblement; il l'y mit jusqu'au coude: bref, il opéra lui-même en manches de chemise, avec beaucoup de peine, suant à grosses gouttes, soufflant le feu, faisant rougir les fers, faisant tout.

La province est toujours en arrière d'un siècle de la civilisation de Paris. C'est ce dont je pus me convaincre, même pour l'art du bourreau, en voyant plus tard officier *Monsieur de Paris*, non pas seulement dans une exécution d'aussi mince importance que le carcan ou la marque, mais bien dans une opération capitale; en voyant avec quelle propreté, quelle aisance et quel aplomb chirurgical, retroussant à peine les parements de son frac, au milieu d'huissiers, de journalistes et de plirénologues, il amputa une tête humaine d'un seul coup de son immense *bistouri*.

J'avais assisté au premier supplice, à la flétrissure du corps et de l'âme des hommes avec la curiosité d'un enfant. Avec quel autre sentiment je fus témoin de l'extermination de mon semblable. Oui, j'ai vu ces horribles choses, *miserrima vidi*, je les ai vues plus d'une fois comme l'étudiant dissèque plus d'un mort, afin de chercher le remède des vivants. Il y a des travaux pénibles, odieux, mais nécessaires pour le moraliste, car il faut s'approcher du mal pour le connaître, et il faut le connaître pour le guérir. Or en toute circonstance j'ai toujours trouvé, comme j'ai dit, un exécuter preste, sans gêne, sans souci, faisant son métier de tuer les hommes, comme s'il se fût agi de les sauver.

Tel est le bourreau, cet *ultima ratio* de l'ordre social, la pierre sommaire sans laquelle, prétend-on, l'édifice croulerait. Quel édifice, grand Dieu! que celui qui a une pareille clef de voûte! l'humanité est-elle donc si encline au mal, qu'il lui faille absolument ce terrible contre-poids? Et quand on pense que le bourreau ne fonctionne pas seulement dans les cas de criminalité civile, qu'il peut moissonner jusque dans le champ politique, qu'il ne se nourrit pas seulement des restes de bagnes, qu'il a de temps en temps le privilège du Minotaure, le plus beau sang d'Athènes, chair fraîche et jeune, régal d'ogre habitué à vivre du rebut de la société; quand on pense que les quatre sergents de la Rochelle ont payé cet impôt capital au bourreau de la restauration; que dernièrement, sans la réclamation de tout un peuple, une autre victime était déjà marquée pour le payer à notre exécuter; quand on pense qu'avec l'élasticité des lois de septembre, la moindre divergence d'opinion peut s'étendre jusqu'à la peine de mort, vraiment on a tout lieu de s'épouvanter pour soi-même, de se demander si à moins d'être incarné royaliste, d'avoir le roi au corps, on est bien sûr de la solidité de sa tête sur ses épaules; si on est sûr enfin de ne pas voir un jour ou l'autre, mieux que je ne l'ai dépeint, l'exécuter des hautes œuvres dans l'exercice de ses fonctions.

Quand on pense enfin que couper la tête d'un homme c'est contredire Dieu, qui, créant cet homme à son image, lui a donné l'infini et lui a dit : *Crois et multiplie*; que c'est dire au contraire : *Tu ne croîtras ni ne multiplieras*; que c'est voler l'avenir, borner l'infini, tarir une source, nier un principe, détruire une souche qui aurait pu porter quelque jour un Newton ou un Molière; en vérité, il y a de quoi confondre le plus juste des jugements des hommes devant l'immensité de ces conséquences.

Je conçois tout au plus la peine de mort et le bourreau dans le passé, dans les temps antiques, avec la barbarie, alors que l'humanité était à l'état d'enfance et n'avait pas encore atteint l'âge de civilisation, en un mot, pendant l'ère de matérialisme

pur, quand la force était le seul principe qui régit les sociétés. Mais aujourd'hui que l'humanité est pour ainsi dire majeure, aujourd'hui qu'elle a l'âge de raison, qu'elle a conscience de son présent et de son avenir, de toute sa destinée; après que le christianisme lui a révélé le principe de l'amour, et la philosophie le saint dogme de la perfectibilité, le bourreau est absurde comme un anachronisme, la peine de mort abominable comme une impiété. Il faut châtier un enfant pour le corriger, soit; mais il vient une époque meilleure dans la vie de l'élève, où la force n'agit plus sur lui, où même elle l'irrite au lieu de le changer, où enfin il faut le prendre, comme on dit, *par les sentiments*. Eh bien! l'humanité est précisément dans cette heureuse période où la violence est impuissante, car la brutalité est dépouillée; où les moyens physiques doivent faire place aux moyens moraux, car l'intelligence est revêtue; où il faut prendre aussi cette grande élève par les sentiments. La peine de mort n'est donc plus qu'une férule inutile, le bourreau un vieux magister, un terrible pédagogue qui devait faire l'éducation de l'humanité, mais que l'humanité devait casser aux gages une fois qu'elle avait pris sa robe virile et qu'elle avait eu les honneurs de l'émancipation.

On a pétitionné tout récemment l'abolition de la peine de mort en matière politique. Après 1830 on avait promis son abolition même en matière civile, la Grève ayant été conquise par le peuple sur le bourreau comme sur le roi; la guillotine étant aussi une vaincue de juillet. Pourquoi n'avoir pas profité de la conquête? pourquoi n'avoir pas tenu les promesses? c'était bénéfice autant que devoir; car l'humanité, cette œuvre de Dieu, n'a vraiment plus besoin d'un critique comme le bourreau; car même, la peine de mort est contagieuse plutôt que préservatrice; car, elle est d'un exemple aussi immoral que provocateur. La main sur la conscience, lecteur, celui qui vit comme les médecins, les prêtres et les corbeaux, du trépas d'autrui; celui qui fait le métier de bourreau pour de l'argent, je ne suppose pas qu'on puisse le faire par amour de l'art; celui, dis-je, qui exécute pour gagner sa vie, est-il bien différent de l'homme qui assassine pour de l'argent, pour gagner sa vie aussi? L'exécuter n'est-il pas consanguin de l'assassin, et quand le bourreau tue le condamné, n'y a-t-il pas là le crime de Caïn, un fratricide? Et ce crime que la société autorise pour se garantir, a-t-il au moins garanti la société une bonne fois pour toutes? N'est-ce pas, au contraire, à recommencer tous les jours? Avouons donc que la société est insensée de croire encore, après tant d'épreuves infructueuses, à l'efficacité de la peine de mort. Avouons qu'elle est diabolique de persévérer dans cette pénalité du talion qui remédie au mal par le mal, qui punit le sang par le sang, qui oppose la hache au poignard. Tenez, lorsque Paris est à l'émeute, lorsque ses rues s'engorgent et battent comme des artères pleines de fièvre, lorsque Paris a mal à l'Hôtel-de-Ville, à la porte Saint-Martin, à quelque endroit enfin où l'inflammation s'est concentrée, vite on y applique les sergents de ville, les gardes municipaux, la troupe de ligne, les sangsues et les lancettes, le fer et le feu, tous les dérivatifs héroïques de la médecine politique. Il arrive alors que la pléthore cesse à l'endroit médicamenté, mais pour se reporter sur une autre partie plus noble et plus dangereuse, aujourd'hui ou demain. De même, lorsque la justice a opéré martialement la société

d'un cancer que j'appellerai Cartouche, il repousse bientôt un cancer qui s'appellera Maudrin. Après Lacenaire, Soufflard. La peine de mort n'est donc point le spécifique du crime; le bourreau n'est donc point la pierre infernale de l'assassin. Il faut donc chercher un autre remède au mal, il faut combattre le vice dans sa cause et non dans ses effets. Amputer n'est pas guérir. Or Lacenaire, Soufflard, Mandrin, Cartouche, ne sont que les effets d'une cause, que les manifestations d'un principe, que les preuves visibles d'un virus radical que la société porte en elle, dans le fond du cœur, dans l'essence même de sa constitution.

Ce n'est point ici le lieu d'expliquer quel est ce mal, quel serait le remède. Je ne puis que vous dire en passant : la misère produit le crime que punit le supplice; et la société, par un fatal cercle vicieux, fait à la fois le supplice qui punit le crime et la misère qui le produit; tandis qu'il dépendrait de cette société, en changeant un article ou deux du Code civil, qu'il n'y eût plus ni misère, ni crime, ni supplice, et que pauvre, criminel et bourreau, fussent désormais des mots en désuétude, des mots historiques comme les noms de *grand-prévôt*, de *justicier*, de *tourmenteur*, comme toutes ces expressions mortes d'une autre langue, d'un autre siècle, d'une autre civilisation.

FÉLIX PYAT.

